

LE RAY-GRASS HYBRIDE ET SES VARIÉTÉS

LE RAY-GRASS HYBRIDE EST OBTENU PAR CROISEMENT ENTRE UN RAY-GRASS ANGLAIS ET UN RAY-GRASS D'ITALIE. LES DEUX ESPECES SONT TRES INTERFERTILES ET l'hybride apparaît spontanément dans la nature. Il est bien adapté à des régions océaniques.

Les variétés actuelles sont plus proches du ray-grass d'Italie que du ray-grass anglais. Cependant, de nombreuses variétés ont été étudiées au Catalogue français, certaines du type anglais, d'autres du type italien. Etant dans tous les cas d'un mauvais niveau, et non supérieures aux témoins, elles ont donc été refusées. Il semble par conséquent très difficile de réaliser un vrai hybride. Les variétés inscrites au Catalogue sont peu nombreuses, mais typiques.

Toutes les variétés en demande d'inscription sont étudiées par rapport à l'ensemble des témoins aussi bien anglais qu'italiens. L'hybride peut donc être comparé très précisément aux espèces parentes.

D'un point de vue morphologique, l'hybride se rapproche plus de l'italien les deux premières années, de l'anglais la troisième année. Les variétés inscrites présentent les caractères de l'italien un peu atténués.

Le ray-grass hybride présente une pérennité intermédiaire : elle n'atteint pas celle de l'anglais. En bonnes conditions, il peut produire trois ans.

Son implantation, tout comme celle du ray-grass d'Italie, est très facile à réussir, mais elle est cependant un peu moins rapide.

Sa potentialité de rendement est très importante et voisine de celle du ray-grass d'Italie.

Tout comme les deux autres ray-grass, l'hybride est excessivement sensible à *Puccinia coronata* et de très nombreuses variétés ont dû être refusées à cause de ce caractère rédhibitoire. *Sabrina*, variété récemment inscrite, marque un réel progrès.

Les variétés actuelles, surtout *Sabrina*, ont tendance à remonter légèrement moins que les ray-grass d'Italie après les coupes de tiges du printemps.

Pour tous les autres caractères, les variétés actuellement commercialisées peuvent être assimilées à des ray-grass d'Italie.

Mme M. BETIN,

*Station d'Amélioration des Plantes Fourragères,
I.N.R.A., 86600 Lusignan.*

LES VARIETES DE RAY-GRASS HYBRIDE INSCRITES AU CATALOGUE FRANÇAIS (1)

| Variétés | Alternativité | Pérennité | Précocité d'épiaison | Facilité d'exploitation au printemps | Rendement | | Répartition du rendement | | Résistances | | Niveau de ploïdie | Appréciation d'ensemble |
|--------------|----------------------|---------------|-------------------------------|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------------|
| | | | | | Année d'implantation | Années d'exploitation | Printemps | Eté-automne (2) | Maladies | Froid | | |
| SABRINA | Très peu alternative | Assez pérenne | 2 ^e semaine de mai | Très facile | Bon | Très bon | Très bon | Moyen | Résistante | ? | Tétraploïde | Très bonne |
| IO | Moyenne | Moyenne | 3 ^e semaine de mai | Très facile | Moyen | Bon | Bon | Moyen | Assez résistante | Assez résistante | Diploïde | Bonne |

(1) Dans le tableau, les variétés sont comparées à la moyenne de l'espèce ; pour comparer celle-ci par rapport aux autres espèces, se reporter à l'article.

(2) Rendement en l'absence de sécheresse.